



UNION DES FORCES DE CHANGEMENT

U F C

59, Rue Sédomé, Lomnava



Conférence de presse

5 mai 1992- 5 mai 2022

30 ans déjà – Attentat de Soudou.

Et maintenant...

**Elliott OHIN, 2^e Vice-président
de l'Union des Forces de Changement**

5 Mai 1992 – 5 Mai 2022 : 30 ans déjà pour le tristement célèbre attentat de Soudou.

Il y a de cela trente ans jour pour jour, le convoi de Dr Gilchrist OLYMPIO, rentré au pays après 27 années d'exil pour rassembler ses frères autour d'une même cause qu'est l'avènement de l'Etat de droit au Togo, a été pris pour cible par des individus armés jusqu'aux dents. Nous avons déploré plusieurs morts dont le Dr Marc ATIDEPE assis juste derrière moi,.....et plusieurs jeunes enthousiastes de Tchaoudjo et d'Assoli avides de changement. Nous comptons de nombreux blessés dont certains sont restés avec des cicatrices indélébiles. Parmi ceux-ci, le Président national, M. Gilchrist OLYMPIO qui a gardé des séquelles à vie, moi-même, j'étais déchiré du haut de ma cuisse droite jusqu'au bas-ventre. Nous gardons à ce jour des débris de balles explosives dans nos corps.

Pour tous ces morts et blessés, je vous prierais de vous lever pour une minute de recueillement aux uns et aux autres.

Nous devons transcender le passé. C'est vrai que la politique est pour le présent et le futur, et non le passé. Mais je cite « Lorsque le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres » Alexis de Tocqueville. Nous avons le droit et l'obligation de rétablir le devoir de mémoire. La mémoire est reconstruction du passé pour servir au présent et à l'avenir.

En politique, l'absence de mémoire dit-on est un crime. Voilà pourquoi à l'UFC, nous pensons que la réconciliation si nécessaire pour notre patrie, ne peut se réaliser dans l'ignorance du passé mais dans l'inclusion, la compréhension du passé et la vérité. Dans le contexte précis de l'attentat ignoble de Soudou encore présent dans notre mémoire, nous devons tous avoir comme credo : « Plus jamais ça sur la terre de nos aïeux ». Pour conjurer ce genre d'ignominie au Togo et pour que tous ces sacrifices ne soient pas vains, notre parti devra donner à son action plus de rigueur, de discipline et de constance. Nous devons éviter tout enthousiasme qui ne sert pas la cause de l'UFC.. Nous devons tous œuvrer à unifier et à renforcer notre formation politique, afin qu'elle puisse à nouveau, dans un avenir proche, représenter l'espoir d'une alternative politique concrète à même d'apporter des solutions durables aux Togolais.

Ce renforcement passera par l'engagement de tous dans un processus de refondation et de réinvention pour renouveler le projet politique de l'UFC et l'adapter à la situation actuelle et aux enjeux qui se profilent à l'horizon.

Il y a pratiquement douze ans, l'UFC a fait un choix courageux ; celui de renoncer à la politique jusqu'au-boutiste de la " chaise vide" et de la contestation systématique ; pour engager avec le pouvoir en place des négociations ayant pour but de mettre un terme aux souffrances de notre population liées à la détérioration du climat politique et à ses conséquences sur le plan économique et social. Notre ambition était à l'époque de faire évoluer le régime vers des réformes structurelles souhaitées par tous, et de poser les fondations nécessaires à une transition pacifique à terme.

Les négociations avaient pour but de retrouver l'esprit de l'Accord Politique Global (APG) signé en août 2006 par l'opposition et le RPT devenu UNIR qui visait déjà à l'époque ces objectifs. Notre démarche rejetait la violence sous toutes ses formes. C'est la raison pour laquelle l'UFC s'est engagée dans un accord de gouvernement avec le régime en mai 2010. Et c'est également la raison pour laquelle nous avons continué à travailler, malgré les difficultés, à faire valoir les revendications sociales et économiques des Togolais dans les choix imposés par la majorité présidentielle en place.

C'est le lieu de rendre un hommage mérité au Président national, Dr Gilchrist OLYMPIO, pour son sens du pardon et du patriotisme. Malgré les vicissitudes qui ont jalonné sa vie politique, il a opté pour cet accord dans le but d'éviter le pire.

Comme vous le savez tous, ce choix était loin d'être facile. Il a suscité à l'époque beaucoup d'incompréhension, des défections et de nombreuses critiques. Il s'est avéré coûteux pour notre formation à bien des égards. Nous restons cependant convaincus que ce choix qui mettait le bien de notre pays au devant des considérations électorales immédiates de l'UFC, était le meilleur. Même si le chemin a été beaucoup plus long et tortueux que nous l'aurions souhaité, les grandes réformes politiques structurelles et institutionnelles ont finalement abouti. Les élections législatives de 2018 ont donné naissance à un nouveau parlement qui a finalement voté la nouvelle constitution de la quatrième

république le 15 mai 2019. Cette loi fondamentale proclame solennellement la volonté du peuple togolais de combattre tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice et intègre les réformes structurelles pour lesquelles nous avons tant sacrifié pendant toutes ces longues années : élection à deux tours, limitation du pouvoir exécutif à deux mandats présidentiels, limitation du mandat des députés à six ans renouvelables une fois et vote de la diaspora, entre autres modifications.

Mais pour réinventer l'avenir, l'UFC devra aussi faire le bilan des échecs des douze années qui viennent de s'écouler. Les choix difficiles que nous avons consentis pour faire avancer la nation togolaise vers la démocratie n'ont pas atteint les résultats escomptés. . Nous devons reconnaître avec lucidité que les orientations que nous avons prises n'ont produit que des résultats mitigés à ce jour. Notre pays est certes en paix et les efforts de redressement de l'économie produisent certains résultats tangibles. Mais, un pays en paix sans justice ne peut jamais engendrer une vraie démocratie. Le Togo reste un pays profondément inégalitaire et les maux qui l'ont longtemps miné tel que la corruption, le favoritisme et l'impunité sont loin d'avoir été résorbés. Le devoir de la République n'est pas de niveler la situation de tous les Togolais mais au contraire de valoriser les mérites de chacun. Il ne doit avoir en principe aucun lien entre identités ethniques et réussite économique. L'honneur de la politique est d'agir d'abord pour l'égalité des chances.

L'offre politique de l'opposition reste minée par ses contradictions et totalement inaudible. Beaucoup reste à accomplir avant de pouvoir déclarer effective la transition du Togo à un Etat de droit dans lequel les droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques et la dignité de la personne humaine sont garanties et protégées.

L'UFC doit rester, comme toujours, fermement attaché à cet idéal de renouvellement démocratique pour notre pays, même quand sa méthode prône le pragmatisme de la realpolitik. L'UFC doit se solidifier et doit pouvoir fédérer l'opposition togolaise dans un grand mouvement de courants et d'idées afin de pouvoir prétendre offrir au Togo l'expérience et les compétences nécessaires à une alternative viable de gouvernance.

Dans l'attente d'un nouveau projet de société débattu et voté par l'ensemble de notre formation politique je me permets de porter la voix de l'UFC au débat national et d'amorcer les idées qui nous paraissent judicieuses pour changer le quotidien de nos concitoyens. Nous n'aborderons ici que les grands sujets structurels les mieux à même d'améliorer la qualité de vie des Togolais et les opportunités qui s'offrent à notre jeunesse notamment l'emploi et l'employabilité des jeunes, l'économie, le social, l'éducation, la santé, la justice etc.

- Dans le domaine de l'emploi et de l'économie, notre projet de société doit être centré sur la question de l'emploi et de l'employabilité des jeunes. Il est essentiel pour le Togo d'investir dans son futur et la priorité est d'améliorer la création et l'accès à l'emploi décent pour sa jeunesse. Le Togo compte des millions de jeunes sans emplois ou sous employés y compris des jeunes qu'il faut encore éduquer avant de les insérer dans la vie professionnelle. Nous y voyons cinq axes pour orienter l'action de l'Etat.

-Premièrement il faut faire de la création d'emplois pour les jeunes une priorité des pouvoirs publics. Cela implique de l'intégrer comme stratégie prioritaire dans toutes les politiques publiques et pourrait comprendre entre autres l'intégration de critères de création d'emplois et de stages dans l'évolution des dossiers de soumission aux marchés publics, des avantages fiscaux incitant les sociétés à recruter des stagiaires et à créer des emplois salariés, et la création d'un stage national en industrie.

-Deuxièmement, il faut stimuler la création massive d'emplois pour les jeunes dans les domaines à même de les générer au Togo comme l'agriculture l'élevage, l'industrie et les services connexes par une politique volontariste combinant la création de marché de location des terres, la création des services publics de vulgarisation agricole et la création de guichets liés à l'emploi en milieu rural.

-troisièmement, il est impératif d'intégrer dans les programmes scolaires des activités de sensibilisation à l'agriculture et à l'élevage, et de soutenir des projets d'entrepreneuriat rural.

-Quatrièmement, afin de remédier aux problèmes de la faible employabilité chez les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire ou supérieur, il serait utile de créer "des pôles d'emploi" pour le développement des compétences professionnelles et de créer des ateliers et centres de services en partenariat avec le secteur privé afin de permettre aux étudiants d'avoir accès à des informations sur le marché du travail.

-Cinquièmement, la relance du moteur économique pour les jeunes nécessite des réformes législatives visant non seulement à faciliter la création d'emplois mais aussi la création des droits des travailleurs, ; l'introduction de nouveaux types de contrat de travail adaptés au tissu économique local en créant des contrats de travail à temps partiel conçu pour les étudiants et la simplification des procédures auprès des administrations chargées de veiller au respect de la législation du travail.

Ce grand chantier de l'emploi nécessiterait d'investir des ressources publiques au niveau national pour permettre une meilleure collecte des statistiques fiables sur les marchés de l'emploi et pour lancer un programme de recherche multidisciplinaire sur l'emploi des jeunes en associant les universités, les institutions de recherche et le secteur privé.

Il permettrait enfin de lancer notre Nation sur la voie du développement durable.

- Dans le domaine de l'éducation qui reste central à l'émergence d'un pays démocratique, nous devons nous interroger sur plusieurs sujets sensibles. Comme plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, le Togo a connu un accroissement et une diversification notoire de l'offre d'enseignement et de formation notamment à Lomé. Tandis que la création de nouveaux établissements par l'Etat reste très insuffisante, des privés prennent le relai et des modalités d'enseignement alternatives se développent. Ces évolutions auxquelles il faut rajouter le développement des formations à distance et l'émergence des établissements techniques professionnels ou spécialisés peuvent contribuer à construire progressivement un marché ouvert et concurrentiel de l'éducation et de la formation. Mais la démocratisation de l'accès à la formation et à l'éducation gratuite pour tous reste une des missions principales des pouvoirs

publics. Nous devons nous interroger sur les investissements réels dans l'éducation nationale sur leur efficience et sur leur efficacité par secteur et par niveau d'enseignement. Il sera également nécessaire de discuter des imbrications entre secteur public et privé notamment de l'émergence et de la consolidation des financements privés de l'éducation. Une réflexion doit également porter sur les aides et la participation des bailleurs de fonds étrangers, des ONG, des promoteurs économiques à la construction d'un système d'éducation scolaire, universitaire et technique dynamique au Togo.

En particulier la question du devenir de l'employabilité de ceux qui sortent du système éducatif devra être étudiée. Force est de constater que l'éducation et la formation sont peu adaptées au marché de l'emploi togolais. Dans cet axe nous devons nous pencher sur la portée et les limites des progrès scolaires et universitaires dans la spécialisation de certains parcours. Nous devons émettre des propositions autour de la question des inégalités et des mécanismes d'exclusion des systèmes d'éducation et de formation « formels ». Enfin il faudra se pencher sur la formation du corps enseignant qui est elle-même loin d'être homogène. Quelles sont les conditions actuelles d'exercice des métiers de l'enseignement et d'encadrement ? Comment les enseignants sont-ils formés encadrés et accompagnés dans leur métier et dans leur carrière ? Il s'agira aussi d'analyser dans quelle mesure les formes de mobilisation collectives et syndicales peuvent contribuer à la structuration d'un espace national de l'éducation et de la formation. Il faudra en outre se pencher sérieusement sur les états généraux de l'éducation afin de résoudre de façon durable tous les problèmes qui gangrènent ce secteur.

-Dans le domaine de la santé publique, nous devons centrer nos priorités sur les questions d'éducation sanitaire, d'hygiène et d'assainissement qui découlent du manque chronique d'infrastructures sanitaires adéquates dans notre pays. Ces insuffisances que ce soit aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale entraînent de nombreux risques pour la santé publique des Togolais et pour leur environnement. Dans la plupart de nos villes, les maisons ne disposent pas de systèmes d'assainissement adéquat ce qui expose leurs habitants à de nombreux agents pathogènes dangereux. Les ordures ménagères, au lieu d'être une richesse, sont quant à elles vectrices de nombreuses maladies entraînant

une mortalité infantile encore trop élevée. Un grand nombre d'habitations ne disposent pas de systèmes d'égout ce qui rend difficile l'évacuation des eaux usées. Le contenu des fosses est souvent rejeté dans les quartiers entraînant insalubrité et odeurs nauséabondes. Ces maux ont tendance à renforcer la précarité dans les quartiers et zones défavorisés. Des avancées concrètes sur le règlement de ces problèmes doivent être enregistrées dans les priorités des codes d'urbanisation et de la construction et dans nos investissements en travaux publics. La santé de nos concitoyens en dépend. La crise sanitaire du COVID 19 nous a rappelé s'il en était encore besoin qu'il n'y ait ni croissance économique ni développement humain sans santé publique. Celle-ci demande également que soit généralisé l'accès à la santé. Nous préconisons à ce titre un programme national donnant à tous les Togolais accès aux soins de santé par le biais d'une carte vitale de santé au rang de droits fondamentaux des Togolais.

_ Dans le domaine de la justice et des droits de l'homme, notre priorité est de rendre la justice accessible aux citoyens et lui conférer plus de légitimité. L'institution judiciaire est une fondation essentielle et un passage obligé de la construction et du renforcement d'un Etat de droit réel au Togo. Si elle gagne en indépendance et en crédibilité elle permettra l'ancrage démocratique, la protection des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et le développement économique. Aujourd'hui sa faible indépendance notamment vis-à-vis du politique, son manque d'impartialité, son éloignement de la population, la lourdeur de l'appareil judiciaire, la misère financière et documentaire des tribunaux, rendent sa mission difficile.

Une réflexion doit avoir lieu pour assainir l'appareil judiciaire, en vue de faire face à l'ampleur de la corruption qui le gangrène. Les politiques de l'état dans ce secteur doivent avoir pour objectif de réduire la corruption grâce à une véritable promotion de l'éthique dans le pays et dans tous les secteurs, à l'amélioration des procédures de passation des marchés publics, la simplification des formalités administratives, la mise en place d'un pacte d'intégrité entre les usagers et le secteur public, la rationalisation de la chaîne des dépenses publiques et pourquoi pas la création d'un observatoire sur la lutte contre la corruption. Reconnaissons enfin l'innovation, le courage et la compétence dont font preuve certains juges dans des conditions difficiles. Et rappelons-nous que

la garantie ultime d'une « bonne » justice et de son efficacité ne se résume pas à des institutions et des mécanismes procéduraux si importants et nécessaires soient-ils, mais elle dépend aussi de la culture politique démocratique du système dans lequel ceux-ci s'insèrent. Gardons en mémoire qu'un pays en paix sans justice ne peut jamais engendrer une vraie démocratie.

Bien d'autres domaines nécessiteront l'énergie de nos réflexions y compris les questions liées à la réforme de l'armée, à la sécurité et à la protection civile, aux réformes de la fonction publique, à la décentralisation et au développement rural, à l'organisation du secteur informel, au développement du commerce et du tissu industriel local, aux réformes du foncier et à l'accès aux numériques pour notre jeunesse.

Mes chers compatriotes,

Le véritable combat pour l'émancipation de notre peuple est celui de la lutte contre la pauvreté et l'indifférence. Œuvrons donc ensemble pour que le Togo ne soit pas abandonné sur le bas-côté d'une humanité en marche. En ces périodes de transformation profonde et d'évolution rapide, nous devons redonner espoir, fierté et dignité au peuple togolais. L'UFC a toujours eu une confiance inlassable dans le potentiel créatif des filles et fils de notre pays.

Le futur, ce n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire. Le futur est dans le domaine de la volonté. L'UFC vous demande donc de défier dignement le fatalisme, la résignation, le désenchantement ou la désespérance pour faire du Togo l'or de l'humanité.

Je terminerai par cette citation empruntée à Sa sainteté le Pape Jean-Paul II « c'est dans la miséricorde de Dieu que le monde trouvera la paix et l'homme, son bonheur. ».

A l'UFC, nous avons l'espoir mais nous savons aussi que seul Dieu a le pouvoir...

Dieu bénisse le Togo.

ABLODE ! ABLODE ! ABLODE GBADJA !!!